

**ASSEMBLÉE NATIONALE**13 décembre 2019

---

PLF POUR 2020 - (N° 2493)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° 969

présenté par

M. Giraud, rapporteur général au nom de la commission des finances

-----

**ARTICLE 76 NONIES A****Mission « Gestion des finances publiques et des ressources humaines »**

Supprimer cet article.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le présent amendement vise à supprimer l'article 76 *nonies* A introduit par le Sénat et visant à allonger le délai de carence à trois jours dans la fonction publique.